



Communiqué de presse  
A Lille, le 3 novembre 2020

### Face à la crise COVID-19, des solutions en attente de réglementation

Le 26 octobre dernier, dans un communiqué de presse, les associations « SAMU-Urgences de France », présidée par le Docteur François Braun et « Médecins Urgentiste de France », présidée par le Docteur Patrick Pelloux ont « *appelé solennellement l'ensemble des forces vives du pays à se mobiliser pour aider le système hospitalier et de santé à faire face à la pandémie* ». Désœuvrées, ces associations françaises de premier plan ne peuvent plus compter que sur elles-mêmes et c'est également ce que pense le collectif Santé en danger qui, fondé par le médecin anesthésiste-réanimateur, Arnaud Chiche, martèle lui aussi que la situation est catastrophique, tout en recherchant des solutions immédiates. Mission accomplie ! Cependant, le collectif se heurte à un manque de soutien des autorités, qui tardent à gérer l'encadrement administratif et légal de ses propositions.

**Le collectif santé en danger** est désormais suivi par **187 00 personnes sur Facebook**. Son association créée il y a un mois compte déjà **7 650 adhérents**. **Si ses actions n'ont jamais faibli** depuis la signature des accords du Ségur en juillet dernier, **elles se basent aujourd'hui sur des solutions**.

*« La crise est d'une extrême violence. Il est temps de pallier les problèmes rencontrés sur le terrain de la santé et de soigner le plus grand nombre d'entre-nous en toute égalité. Il faut aussi soulager le personnel déjà épuisé et aider des acteurs économiques en grande difficulté. »*, affirme Arnaud Chiche, le fondateur du collectif Santé en danger.

**Résoudre les manques d'effectifs : création de brigades SED mobiles, des unités de renforts mobiles polyvalentes médicales et paramédicales pour tout type de services ou d'établissements dépassé par la crise.**

Le collectif Santé en danger propose d'abord de créer des unités de renfort mobiles de réanimation dédiées aux hôpitaux en flux tendus (capacitaire ou en personnels soignants). Ces unités, des équipes

formées d'un médecin réanimateur expert ou référent, d'un infirmier référent de réanimation, de trois réanimateurs « junior », de trois infirmiers non référents de réanimation, d'un aide-soignant ou d'une sage-femme et enfin, de tout professionnel qui pourrait être utile, se relayeraient en nombre suffisant dans les hôpitaux et cliniques accueillant des patients atteints du COVID. Ces unités auraient la capacité de gérer de huit à dix lits de réanimation ou de post-réanimation ou de post-urgences instables, COVID ou non COVID selon les besoins.

Le collectif attend des pouvoirs publics d'être entendus dans le cadre de cette proposition afin, de contractualiser une mission unique pour chacun des membres d'unités, quel que soit son statut ou sa profession d'origine, et de faciliter sa mise en place tout en s'assurant que les salaires seront adaptés aux risques et à la hauteur de l'investissement.

Le collectif Santé en danger explique par ailleurs qu'il est contre le principe de faire appel à des étudiants en formation ou d'écourter les formations. « *Il est très important que les étudiants ne soient pas sollicités sur leurs temps de formation, formation qui doit rester efficiente et ne pas écourter les formations en validant à la hâte des diplômés.* », insiste Arnaud Chiche, Président du collectif Santé en danger.

### **Créer une plateforme SED**

Pour faciliter l'émergence des unités de renfort mobiles, le collectif Santé en danger a élaboré en partenariat avec des professionnels du digital, une application avec trois objectifs :

- Celui de recenser les professionnels de santé partant pour intégrer une brigade SED, leur spécialité, champs d'actions, capacités d'intervention, ainsi que leur géolocalisation et disponibilités en temps réel.
- Celui de relever les besoins des établissements de soin en temps réel (services de réanimation, d'urgences, de consultations, EPHADS...), en collaboration avec les ARS.
- Celui de mettre en relation les effectifs avec les établissements de soins dans le besoin.

### **Sauvegarder notre économie pendant le confinement**

Si le collectif Santé en danger est le porte-parole de tous les professionnels de santé, il n'est pas resté insensible à la situation désespérante, voire désespérée dans laquelle se trouve d'autres professions. C'est pourquoi il a imaginé la mise en place de partenariats solidaires, entre les hôteliers, les restaurateurs, les professionnels de l'événementiel d'un côté et la médecine de ville et les brigades SED, de l'autre.

Concernant les hôtels qui seraient situés à proximité des hôpitaux ou dans les déserts médicaux, le collectif propose – sans obligation aucune – d'une part qu'ils accueillent les soignants éloignés de leur domicile, d'autre part qu'ils augmentent la capacité de lits pour délester les hôpitaux. Cela permettrait à la médecine de ville de centraliser l'action de soins, d'éviter trop de déplacements aux soignants.

Les malades accueillis seraient, soit ceux qui ne nécessiteraient plus d'hospitalisation mais une surveillance rapprochée, soit ceux qui seraient dans l'incapacité d'avoir recours à des soignants de façon efficiente ou n'ayant pas d'aidants (personnes âgées seules, isolées, à risque...) mais en attente d'une prise en charge en service de soins de suite et de réadaptation ou enfin, d'un retour à domicile en toute sécurité.

La tarification appliquée serait celle d'une hospitalisation.

Les ambulanciers du privé seraient sollicités pour la gestion des transports, en toute sécurité.

Concernant les restaurateurs, ils pourraient venir soutenir les hôtels dans la logistique alimentaire.

Enfin, les professionnels de l'événementiel – dont des noms de renommée se sont déjà manifestés auprès du collectif Santé en danger - seraient capables de créer des dispensaires éphémères ou d'aménager des structures existantes en un temps record. Ces lieux pourraient accueillir des patients pour des consultations, accueillir des patients mis à l'isolement le temps du diagnostic ou également loger des soignants...

En marge de ces solutions qui demandent à être approuvées et encadrées, Arnaud Chiche insiste sur trois revendications : *« La crise a déjà fait soixante-dix morts parmi les soignants. Une reconnaissance du COVID-19 en maladie professionnelle quel que soit le degré d'atteinte et sans critère d'hospitalisation me semble justifiée ; Tout comme la création de cellules psychologiques pour accompagner les soignants ; Ou enfin le maintien de l'épreuve de vérification des connaissances des Padhue (praticiens diplômés hors Union européenne), dont il est urgent qu'ils rejoignent les effectifs actuels dans le cadre de l'urgence sanitaire. »*

#### **A propos du collectif Santé en danger**

Fondé par le médecin anesthésiste-réanimateur Arnaud Chiche le 27 juillet 2020, Collectif Santé en danger est aujourd'hui une association loi 1901 qui compte plus de 7 600 adhérents. Le collectif Santé en danger, qui possède une antenne par région, défend la parole et les revendications de l'ensemble des professionnels de santé, du privé comme du public; Dénonce les dysfonctionnements de notre système de santé actuel ; Revendique l'organisation d'un Ségur 2 et travaille à une convention citoyenne. Son groupe Facebook qui accueille 187 000 membres, relaye d'innombrables témoignages.



<https://www.facebook.com/groups/287566348977590/>



<https://collectif-sed.org/>